
Vue d'ensemble



Avertissement

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles.

Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les sites internet www.insee.fr, <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/> et <http://ec.europa.eu/eurostat/home> pour les données internationales mettent en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
<i>p</i>	Résultat provisoire
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

Le marché du travail en 2017 : l'emploi accélère et le chômage baisse davantage

*Département de l'emploi et des revenus d'activité**

Fin 2017, 27,8 millions de personnes sont en emploi en France, soit 341 000 emplois de plus qu'un an auparavant, après déjà 219 000 créations nettes en 2016. Il s'agit de la plus forte hausse depuis 2007. Ce dynamisme de l'emploi repose sur l'emploi salarié privé, l'emploi public baissant légèrement, sous l'effet notamment du nombre de contrats aidés.

En 2017, la part du sous-emploi, qui avait surtout augmenté en 2008 et 2009, recule pour la deuxième année consécutive. Toutefois, parmi les salariés, la part de l'emploi à durée limitée est à son niveau historique le plus haut. Le temps partiel reste stable. Il a gagné 0,9 point en France métropolitaine depuis 2007, mais l'essentiel de cette hausse s'est fait avant 2012. En France, le taux d'activité des personnes de 15-64 ans est de 71,5 %, en hausse de 0,1 point en 2017. Cette hausse s'inscrit dans une tendance plus longue observée en France métropolitaine : + 2,1 points sur la dernière décennie. La population active se recompose : le taux d'activité des 15-24 ans, qui était proche de celui des 55-64 ans en 2007, diminue depuis 2009, tandis que celui des 55-64 ans a beaucoup augmenté, sous l'effet des réformes successives des retraites et des dispositifs de cessation anticipée d'activité.

Le taux de chômage s'établit à 9,4 % de la population active en moyenne annuelle en 2017. Il diminue pour la deuxième année consécutive (- 0,7 point après - 0,3 point en 2016). C'est sa plus forte baisse en moyenne annuelle depuis 2008. Il atteint ainsi son plus bas niveau depuis 2012 ; il reste néanmoins encore de 2,0 points supérieur à son niveau de 2008, son dernier point bas. En 2017, en France, 3,8 % des personnes de 15-64 ans relèvent du halo autour du chômage, comme en 2016.

Le salaire moyen par tête accélère dans le privé (+ 1,7 % en 2017 après + 1,2 %) et dans le public (+ 2,2 % en 2017 après + 0,6 %). Mais, du fait du regain d'inflation, il ralentit nettement en termes réels dans le privé et accélère à peine dans le public.

En 2017, le coût du travail augmente de 1,1 %, en ligne avec la hausse modérée des années précédentes. En effet, plusieurs mesures ont contribué à sa modération depuis 2013, dont principalement le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). Au total, entre 2012 et 2017, le coût du travail a augmenté de 5,3 % en euros courants ; en l'absence de ces mesures, il aurait augmenté près de deux fois plus vite (+ 9,8 %).

L'emploi augmente de nouveau nettement en 2017

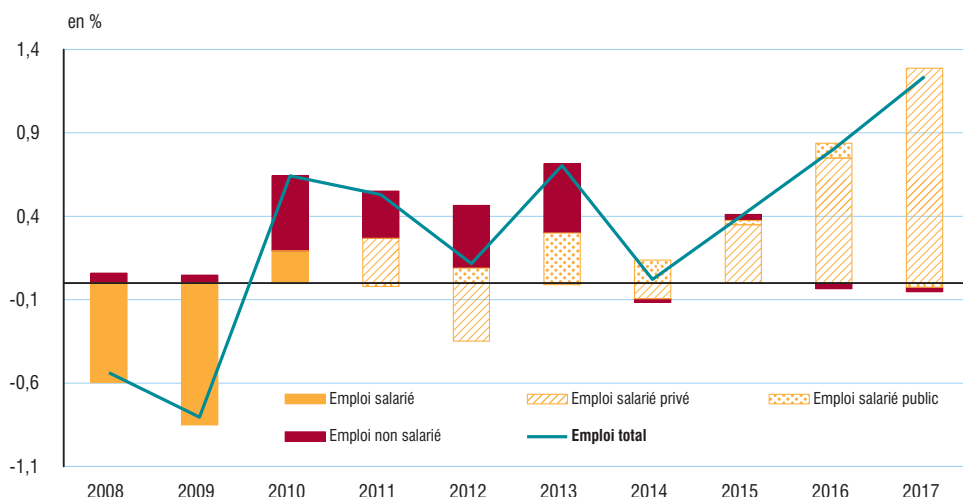
Fin 2017, 27,8 millions de personnes sont en emploi en France¹, dont 25,0 millions salariées et 2,8 millions non salariées (soit un emploi sur dix). Ce sont 341 000 emplois de plus qu'un an auparavant, après 219 000 créations nettes en 2016. Il s'agit de la plus forte hausse depuis 2007.

Lors de la crise économique de 2008-2009, les pertes nettes d'emploi avaient atteint 361 000 (figure 1). L'emploi s'était redressé les deux années suivantes, avant de s'infléchir en 2012. Il a ensuite renoué avec la croissance, modérée en moyenne entre 2013 et 2015, puis

* Département de l'emploi et des revenus d'activité, Insee.

1. Les données pour la France sont estimées hors Mayotte.

1. Évolution de l'emploi de 2008 à 2017



Champ : France hors Mayotte, personnes de 15 ans ou plus.

Lecture : en 2008, l'emploi a reculé de 0,5 %. La baisse de l'emploi salarié a contribué pour - 0,6 point à cette baisse, tandis que la hausse de l'emploi non salarié a contribué pour + 0,1 point.

Note : les estimations d'emploi pour 2016 sont provisoires. En 2017, l'emploi non salarié est issu d'une prévision.

Source : Insee, Estimations d'emploi.

plus soutenue depuis 2016. Le net recul de 2008-2009 a surtout pesé sur l'emploi salarié, de même que la récente accélération depuis 2015 provient des créations d'emplois salariés. En revanche, l'emploi non salarié a augmenté modérément au moment de la crise de 2008-2009, puis plus nettement jusqu'en 2013, à la faveur du dispositif créant le statut d'auto-entrepreneur. Il a ensuite nettement ralenti depuis 2014.

En 2017, la franche accélération de l'emploi repose sur l'emploi salarié privé (+ 355 000 après + 205 000 en 2016), l'emploi public ayant légèrement baissé, sous l'effet notamment de la baisse du nombre de contrats aidés. Cette hausse intervient dans un contexte où la croissance de l'activité s'élève nettement : le produit intérieur brut augmente de 2,3 % en 2017, après + 1,1 % (en données corrigées des jours ouvrés). En outre, les mesures enrichissant la croissance en emplois (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, Pacte de responsabilité et de solidarité, prime à l'embauche dans les PME) ont continué de favoriser le dynamisme de l'emploi au premier semestre, tandis qu'au second, l'effet d'enrichissement de la croissance en emplois est devenu globalement neutre en raison de l'arrêt de la prime à l'embauche. Au total, de 2013 à 2017, ces mesures auraient directement enrichi la croissance d'environ 300 000 emplois salariés².

La part de l'emploi à durée limitée augmente encore, le sous-emploi recule de nouveau

En moyenne en 2017, en France, selon l'enquête Emploi, 84,6 % des salariés sont en contrat à durée indéterminée (CDI) ou fonctionnaires ; les autres sont en emploi à durée limitée (figure 2) : 10,8 % sont en contrats à durée déterminée (CDD), 3,0 % sont en intérim et 1,6 % sont apprentis.

La part des salariés en emploi à durée indéterminée a diminué entre 2009 et 2017 (- 1,9 point en France métropolitaine) après une décennie de stabilité, atteignant son plus bas

2. Estimations publiées dans les Notes de conjoncture de décembre 2014, juin 2016 et juin 2017.

niveau historique. Les deux tiers de la baisse depuis 2009 ont pour contrepartie une hausse de la part des CDD dans l'emploi salarié. Celle-ci a augmenté graduellement depuis 2007 et remonte de nouveau légèrement en 2017. La part de l'intérim a fléchi en 2009 en raison de la crise économique, notamment dans l'industrie, puis s'est redressée progressivement ; en France métropolitaine, cette part est revenue en 2017 à un niveau supérieur à celui qui prévalait en 2007.

En 2017, près de 4,4 millions de salariés (hors apprentis) sont à temps partiel en France, soit 19,3 % des salariés. Cette part, peu fluctuante d'une année sur l'autre, a gagné 0,9 point entre 2007 et 2017 en métropole. C'est essentiellement le temps partiel masculin qui a contribué à cette hausse, alors que celui des femmes n'a que faiblement fluctué depuis le début des années 2000. Le temps partiel des hommes reste toutefois quatre fois moins fréquent que celui des femmes (7,9 % contre 30,4 % en 2017).

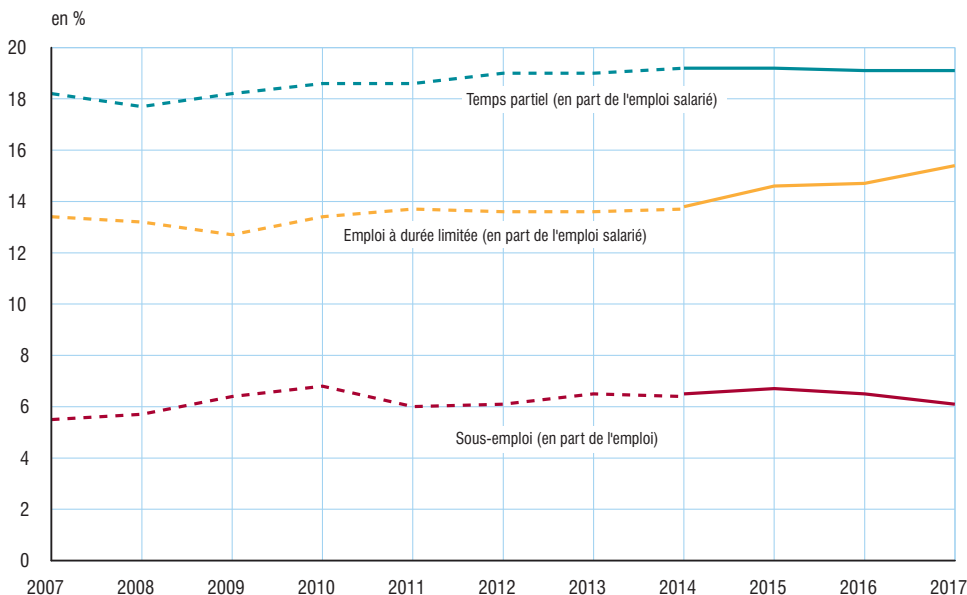
En moyenne en 2017, 1,6 million de personnes sont en situation de sous-emploi, soit 6,1 % des actifs occupés. Il s'agit essentiellement de personnes à temps partiel souhaitant travailler davantage et disponibles pour le faire. Le sous-emploi concerne plus souvent les jeunes : 11,5 % des actifs occupés âgés de 15 à 24 ans, soit deux fois plus que les actifs occupés plus âgés.

En lien avec l'amélioration du marché du travail, la part du sous-emploi dans l'emploi baisse de 0,4 point en 2017, après avoir déjà diminué de 0,2 point en 2016.

En 2017, plus de seniors mais moins de jeunes sont actifs

En France, en moyenne en 2017, la population active au sens du Bureau international du travail (BIT) est de 29,3 millions de personnes âgées de 15 à 64 ans. Le taux d'activité des personnes de 15 à 64 ans est de 71,5 %, en hausse de 0,1 point d'une année à l'autre ; il atteint son plus haut niveau historique.

2. Emploi à durée limitée, temps partiel et sous-emploi de 2007 à 2017



Champ : France métropolitaine jusqu'en 2014 (courbes en pointillés) et France hors Mayotte à partir de 2014 ; population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus.

Note : le temps partiel et l'emploi à durée limitée sont donnés en part de l'emploi salarié ; le sous-emploi est donné en part de l'emploi.

Sources : Insee, enquêtes Emploi.

Cette hausse s'inscrit dans une tendance plus longue (+ 2,1 points sur la dernière décennie en France métropolitaine), surtout portée par celle des seniors. En France métropolitaine, le taux d'activité des personnes de 50 à 64 ans s'est en effet accru de 9,9 points par rapport à 2007 (+ 0,8 point sur la dernière année), pour s'établir à 65,6 % en 2017. Cette hausse s'explique notamment par le recul de l'âge légal de départ à la retraite, qui a été porté de 60 à 62 ans entre 2011 et 2017, ainsi que par l'augmentation de la durée de cotisation pour accéder au taux plein et par les restrictions d'accès aux dispositifs de cessation anticipée d'activité (dispense de recherche d'emploi, préretraite, retraite anticipée). Le taux d'activité s'accroît encore plus fortement pour les 55-64 ans (*figure 3*) : + 1,2 point en 2017, + 14,9 points depuis 2007.

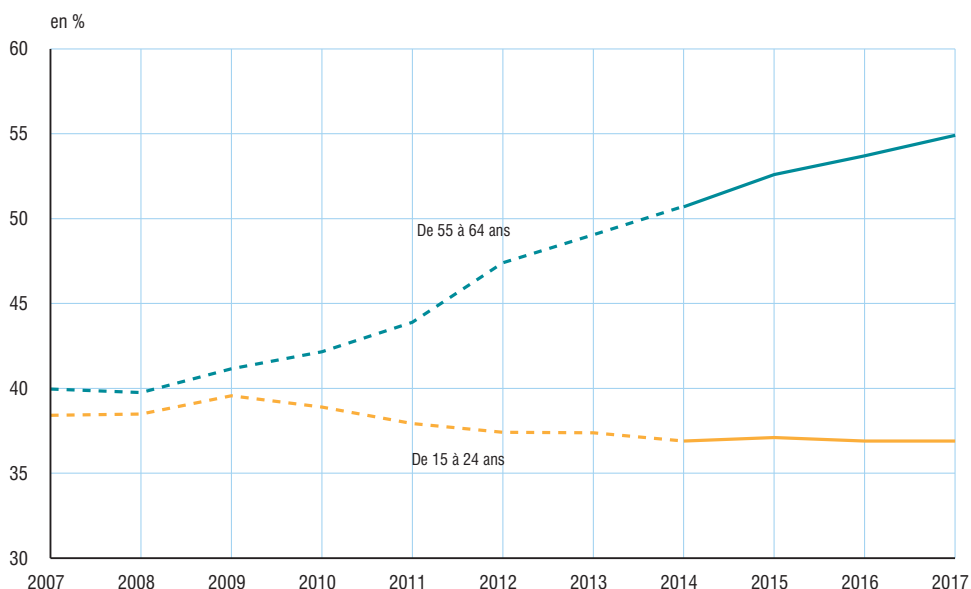
Le taux d'activité des 15-24 ans est stable en 2017, à 36,9 %. Il a diminué entre 1975 et la fin des années 1990, en raison de l'allongement de la durée des études, et s'est globalement stabilisé jusqu'à la crise économique de 2008-2009, à la suite de laquelle il a baissé à nouveau.

Le taux d'activité des 25-49 ans est quasi stable en 2017. Celui des hommes s'est érodé de 3,9 points depuis 1975 en métropole (93,1 % en 2017 en France) tandis que celui des femmes a fortement progressé (+ 24,2 points entre 1975 et 2008) avant de se stabiliser (82,6 % en 2017 en France).

Le chômage baisse de nouveau en 2017

En France, en moyenne en 2017, selon l'enquête Emploi, 2,8 millions de personnes sont au chômage au sens du BIT, dont 1,3 million de femmes et 1,5 million d'hommes. Le taux de chômage s'établit à 9,4 % de la population active en moyenne annuelle en 2017, après 10,1 % en 2016 (*figure 4*). Il diminue pour la deuxième année consécutive : - 0,7 point en 2017 (soit - 184 000 chômeurs), après - 0,3 point en 2016 (- 83 000), après avoir augmenté de 1,2 point entre 2011 et 2015. C'est la plus forte baisse en moyenne annuelle depuis 2008.

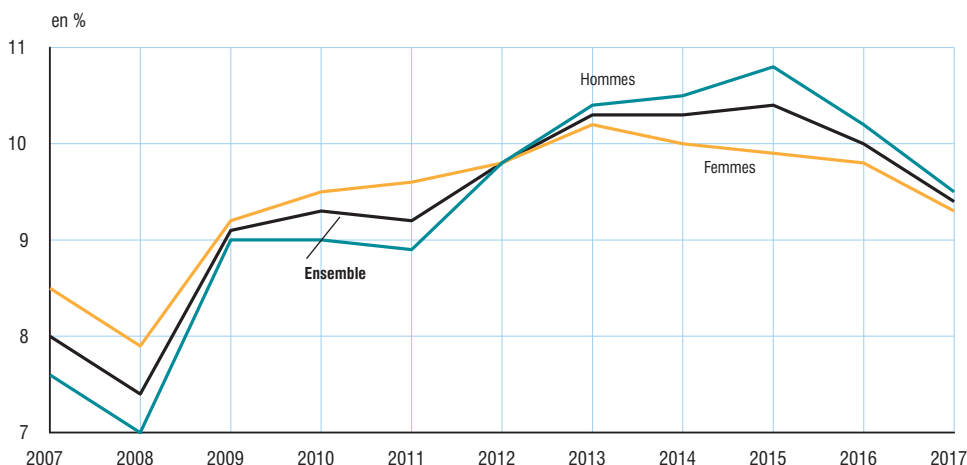
3. Taux d'activité des 15-24 ans et des 55-64 ans de 2007 à 2017



Champ : France métropolitaine jusqu'en 2014 (courbes en pointillé) et France hors Mayotte à partir de 2014 ; population des ménages, personnes de 15 à 24 ans et de 55 à 64 ans.

Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi.

4. Chômage en part de la population active de 2007 à 2017



Champ : France hors Mayotte ; population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi.

Le taux de chômage atteint ainsi son plus bas niveau depuis 2012 ; il reste néanmoins encore supérieur de 2,0 points à son niveau de 2008, son dernier point bas.

En 2017, le taux de chômage des hommes (9,5 %) est légèrement supérieur à celui des femmes (9,3 %). C'était l'inverse avant 2012.

En 2017, le chômage diminue quelle que soit la tranche d'âge de la population active, la baisse étant plus importante pour les jeunes. Alors qu'il était assez stable depuis 2012, compris entre 24,2 % et 24,9 %, le taux de chômage des 15-24 ans diminue ainsi de 2,3 points, à 22,3 %, en lien notamment avec la hausse de l'emploi dans l'intérim. Le taux de chômage des 25-49 ans diminue de nouveau (- 0,5 point, après - 0,4 point en 2016) et s'établit à 8,8 %. Le taux de chômage des 50 ans ou plus baisse un peu plus légèrement (- 0,3 point) et atteint 6,6 % : la hausse du taux d'activité des seniors n'entraîne pas d'augmentation de leur taux de chômage.

Le risque de chômage est particulièrement élevé en phase d'insertion professionnelle : en 2017, 17,8 % des actifs ayant terminé leurs études depuis 1 à 4 ans sont au chômage, contre 12,0 % de ceux qui sont sortis de formation initiale depuis 5 à 10 ans et 7,6 % de ceux sortis du système éducatif depuis 11 ans ou plus. Ce risque relatif s'est accru avec la crise de 2008-2009 : l'écart relatif de taux de chômage entre les personnes ayant achevé leurs études depuis 1 à 4 ans et celles qui les ont terminées depuis 11 ans ou plus a atteint un pic en 2009, au plus fort de la crise économique. Depuis, il diminue progressivement. En 2017, il est revenu à son niveau de 2003.

Le halo autour du chômage est quasi stable en 2017

En France en 2017, 11,7 millions de personnes de 15 à 64 ans sont inactives au sens du BIT. Parmi elles, 1,6 million (soit 3,8 %) ne sont pas considérées comme étant au chômage au sens du BIT car elles n'en vérifient pas tous les critères, mais leur situation s'en approche : elles font partie du halo autour du chômage. Elles constituent ainsi une population particulière au sein des inactifs : 22 % d'entre elles (350 000) recherchent activement un emploi, mais ne sont pas disponibles dans les deux semaines pour travailler : 45 % (730 000) souhaitent

travailler et sont disponibles mais ne recherchent pas activement un emploi, tandis que 33 % (530 000) des personnes du halo souhaitent travailler, sans rechercher activement un emploi et sans être disponibles.

Après avoir augmenté de 2007 à 2016 (+ 310 000 en France métropolitaine, soit + 27 %), presque aussi vite que le nombre de chômeurs (+ 688 000, soit + 32 %), le nombre de personnes faisant partie du halo autour du chômage est quasi stable en 2017 (+ 8 000 en France). Quasi stable en 2017, leur part parmi les 15-64 ans s'était accrue de 0,8 point entre 2007 et 2016 en France métropolitaine.

Au total, en 2017, les personnes contraintes sur le marché du travail (que ce soit parce qu'elles sont en sous-emploi, au chômage ou dans le halo) représentent 18,7 % des « actifs au sens large » (*encadré 1*) ; c'est 3,0 points de plus qu'en 2008.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi se replie un peu en 2017

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi ne s'identifient pas aux chômeurs au sens du BIT : certains font aussi partie des chômeurs au sens du BIT, d'autres sont dans le halo autour du chômage, d'autres encore sont dans une situation différente – ils peuvent travailler en activité réduite, ou être inactifs au sens du BIT (hors halo). Au quatrième trimestre 2017, ils sont 6,6 millions en France, toutes catégories confondues (de A à E). Parmi elles, 3,7 millions sont tenues de chercher un emploi et n'ont pas travaillé dans le mois (catégorie A).

Entre 2007 et 2017, le nombre de personnes dans cette catégorie a augmenté de 1,5 million ; il a légèrement reculé en 2017 (– 31 000 en moyenne annuelle), plus modérément que le nombre de chômeurs au sens du BIT, la part de sans-emploi inscrits à Pôle emploi mais qui ne sont pas considérés comme actifs au sens du BIT augmentant (*encadré 2*).

Le salaire moyen par tête accélère dans le privé en 2017

Début 2017, le Smic a été un peu plus revalorisé que l'année précédente (+ 0,9 % après + 0,6 %), le chômage baisse franchement et l'inflation se redresse. Dans ce contexte, le salaire mensuel de base (SMB) dans le secteur privé non agricole progresse de 1,3 % en moyenne annuelle (euros courants), à peine plus qu'en 2016 (*figure 5a*).

Le salaire moyen par tête (SMPT) dans les secteurs marchands non agricoles, qui intègre l'ensemble des rémunérations perçues par les salariés (salaire de base brut, primes, heures supplémentaires et intéressement), accélère davantage (+ 1,7 % en 2017 après + 1,2 %).

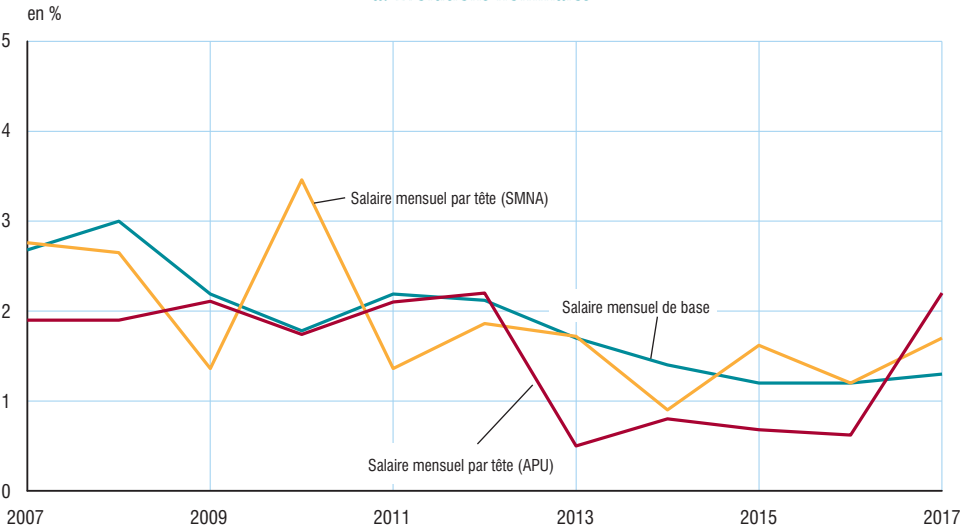
Cependant, les prix de la consommation accélèrent nettement en 2017 (+ 1,3 % en moyenne annuelle), après trois années de quasi-stagnation. De ce fait, le SMPT ralentit nettement en termes réels (+ 0,5 % après + 1,4 % ; *figure 5b*). Au total, entre 2007 et 2012, le rythme de progression moyen du SMPT était de 2,1 % par an ; sur les cinq années suivantes, il est passé à une hausse moyenne de 1,4 %. Mais en termes réels, et comme pour le pouvoir d'achat du SMB, il est resté au même rythme de progression moyen de 1,0 % par an.

Dans la fonction publique, les salaires bruts accélèrent aussi

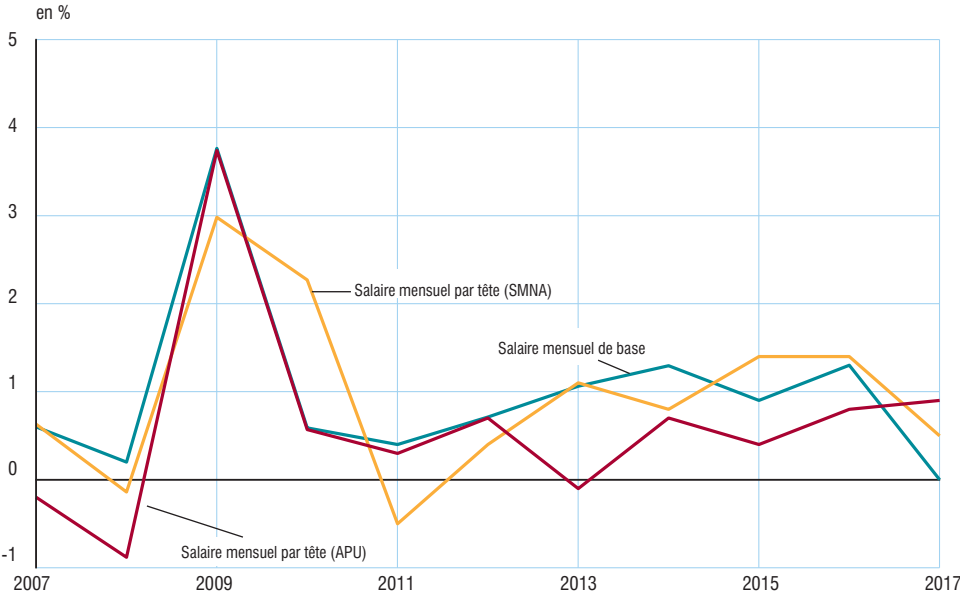
Dans les administrations publiques, le point d'indice a été revalorisé de 0,6 % en février 2017 après + 0,6 % en juillet 2016, les premières hausses depuis 2010. De plus, le protocole relatif aux « parcours professionnels, carrières et rémunérations » (PPCR) est monté en charge courant 2017 avec des mesures de revalorisation des grilles, en complément des opérations de transfert primes/points. En moyenne annuelle, le SMPT dans les administrations publiques

5. Évolutions nominales et réelles du salaire mensuel de base et du salaire moyen par tête dans les branches marchandes non agricoles de 2007 à 2017

a. Évolutions nominales



b. Évolutions réelles



Champ : France hors Mayotte pour le salaire moyen par tête (SMNA, secteurs marchands non agricoles, hors services aux ménages) et l'indice des prix de la consommation ; France métropolitaine, entreprises de 10 salariés ou plus des secteurs SMNA, santé, action sociale et enseignement privé, pour le salaire mensuel de base (SMB).

Note : pour obtenir le SMB et le SMPT en termes réels, leurs valeurs nominales sont déflatées par l'indice des prix de la consommation des ménages (comptes nationaux).

Sources : Insee, comptes nationaux ; Dares, enquête sur l'Activité et les conditions d'emploi de la main-d'oeuvre (Acemo).

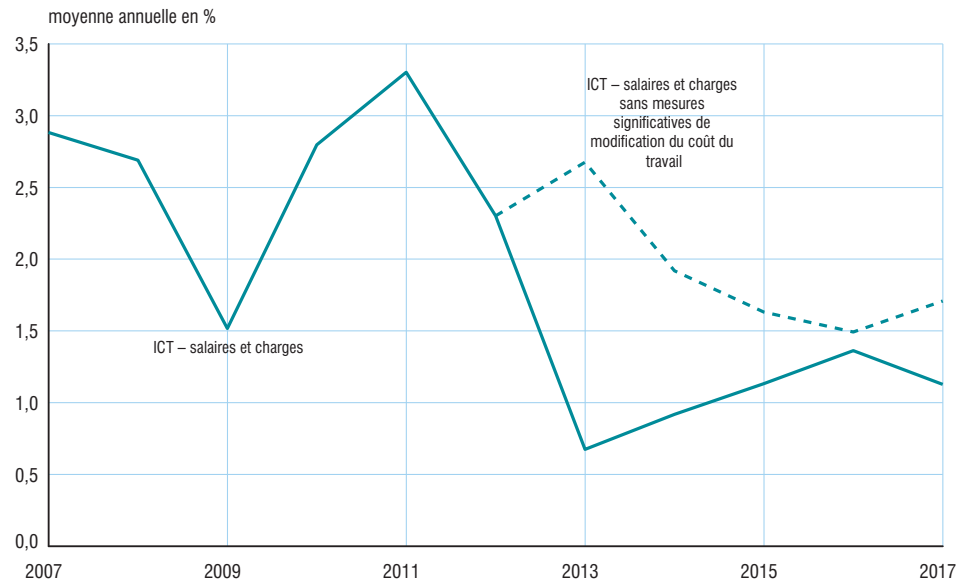
accélère ainsi nettement en termes nominaux : + 2,2 % en 2017 après + 0,6 % en 2016. Compte tenu de la hausse des prix, le pouvoir d'achat du SMPT accélère à peine : + 0,9 % après + 0,8 % en 2016.

L'indice du coût du travail augmente de 1,1 % en 2017

En 2017, le coût du travail augmente de 1,1 % en euros courants, en ligne avec la hausse modérée des années précédentes. De 2000 à 2012, il augmentait de près de 3 % par an. Après avoir nettement ralenti en 2013 (+ 0,7 %), il n'a progressé que d'un peu plus de 1 % par an depuis (figure 6).

En effet, plusieurs mesures ont contribué à la modération du coût du travail, pour environ 4 points au total entre 2012 et 2017. La plus grande partie, soit 3,4 points, provient de l'impact du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), entré en vigueur en 2013 et monté en charge jusqu'en 2017. Ensuite, 1,0 point provient du Pacte de responsabilité et de solidarité ; 0,2 point provient de l'effet de la prime à l'embauche dans les PME, mise en place sur des contrats en CDI ou CDD de plus de 6 mois signés jusqu'au 30 juin 2017. Enfin, *a contrario*, depuis janvier 2016, l'obligation de proposer une couverture complémentaire santé d'entreprise a fait augmenter le coût du travail d'environ 0,5 point en 2016. Au total, entre 2012 et 2017, le coût du travail a augmenté de 5,3 % ; toutes choses égales par ailleurs, en l'absence de ces mesures, il aurait augmenté près de deux fois plus vite (+ 9,8 %). Sa hausse aurait ainsi été plus proche du coût horaire en Allemagne (+ 12,0 % de 2012 à 2017) et en moyenne dans l'Union européenne (+ 9,5 %). ■

6. Évolution de l'indice du coût du travail – salaires et charges – dans les branches marchandes non agricoles de 2007 à 2017



Champ : France hors Mayotte, secteurs marchands non agricoles (SMNA) hors services aux ménages.

Note : les mesures prises en compte sont le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, le Pacte de responsabilité et de solidarité et la prime à l'embauche dans les PME (mesures qui ont allégé le coût du travail), ainsi que l'obligation de proposer une couverture complémentaire santé d'entreprise (mesure qui a renchéri le coût du travail).

Sources : Acoess ; Dares ; Insee.

De plus en plus de personnes en situation contrainte sur le marché du travail

Claude Picart*

Dans quelle mesure les capacités sur le marché du travail sont-elles sous-utilisées ? Avec quelle ampleur l'offre de travail est-elle contrainte, que ce soit parce que les personnes ont un emploi à temps partiel tout en souhaitant travailler plus (sous-emploi) ou parce qu'elles souhaitent travailler mais n'ont pas d'emploi ? Dans une première approche dite « en coupe », c'est-à-dire en comptant toutes les personnes qui se retrouvent à un instant donné dans l'une de ces situations, 18,7 % soit près d'une personne sur cinq ressent ainsi une contrainte sur le marché du travail en 2017 ; c'est 3,0 points de plus qu'en 2008.

En outre, pour améliorer la connaissance du marché du travail, il est recommandé d'apprécier la situation des personnes sur une fenêtre plus large que la semaine de référence utilisée pour caractériser l'activité au sens du BIT. En effet, dans le cas de plus en plus fréquent de parcours discontinus, une personne interrogée dans l'enquête Emploi peut être alternativement en emploi à temps complet, au chômage ou en inactivité. Ainsi, appréhender la situation des personnes sur une fenêtre d'un an permet de mieux rendre compte des parcours discontinus. Dans une seconde approche qui tient compte de cette dimension temporelle, près d'un participant au marché du travail sur trois a été concerné au moins une fois dans l'année par une situation de contrainte sur le marché du travail.

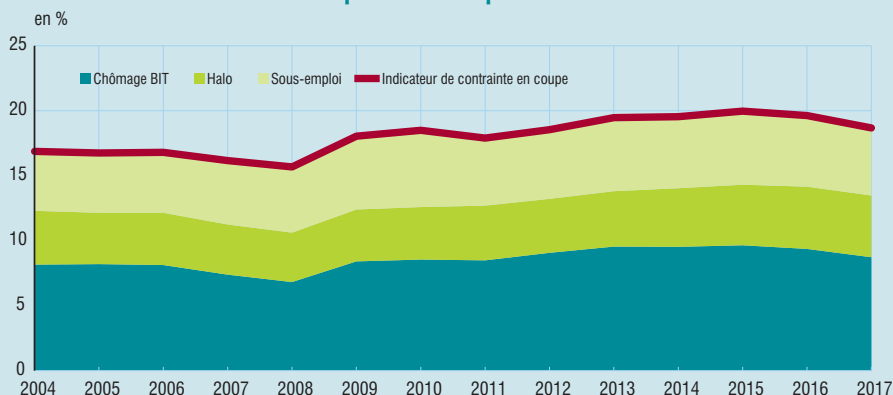
Chômage, halo, sous-emploi : différents aspects de contraintes d'offre sur le marché du travail

En 2017, en France métropolitaine, le taux de chômage au sens du BIT atteint 9,2 % des actifs de 15 à 64 ans (moyenne annuelle). Certaines personnes sans emploi, souhaitant travailler, ne sont pas considérées comme actives au sens du BIT et ne sont donc pas retenues dans le chômage car elles ne font pas de démarches actives de recherche d'emploi ou ne sont pas rapidement disponibles. La notion dite de « halo autour du chômage » a été construite pour en tenir compte : en 2017, cette catégorie représente 3,6 % des 15-64 ans.

En réunissant ces deux composantes de personnes sans emploi contraintes – chômage au sens du BIT et halo – le taux d'offre de travail contrainte est, en 2017, de 13,5 % des personnes en emploi, au chômage ou dans le halo (figure 1). On peut appeler « actifs au sens large » l'ensemble de ces personnes en emploi, au chômage ou souhaitant un emploi.

En 2017, le sous-emploi au sens du BIT concerne 6,0 % des personnes en emploi. Il regroupe surtout les personnes à temps partiel souhaitant travailler plus et, de façon secondaire, les personnes au chômage partiel. En ajoutant le sous-emploi aux personnes sans emploi contraintes définies précédemment, la part

1. Indicateur de contrainte en coupe et ses composantes



Champ : France métropolitaine, personnes de 15 à 64 ans actives au sens large (en emploi ou au chômage au sens du BIT ou dans le halo).
Lecture : en 2017, en moyenne, 8,7 % des actifs au sens large sont au chômage au sens du BIT. Si on ajoute les personnes dans le halo autour du chômage, 13,5 % sont « sans emploi contraints ». En ajoutant le sous-emploi, 18,7 % sont contraintes dans leur offre de travail, en coupe, en 2017.
Source : Insee, enquête Emploi.

* Claude Picart, Insee

des personnes dont l'offre de travail est contrainte concerne en moyenne, à un instant donné, 18,7 % des actifs au sens large en 2017, soit près d'une personne sur cinq. Cette proportion a augmenté de 3,0 points depuis 2008, soit davantage que le taux de chômage (+ 1,9 point).

Cet indicateur en coupe est proche de celui proposé par la Banque centrale européenne pour évaluer les capacités inutilisées sur le marché du travail à un instant donné [BCE, 2017]. Il ne s'agit pas d'un indicateur alternatif de chômage : parmi les personnes contraintes dans leur offre de travail, un certain nombre sont en emploi, d'autres n'en ont pas mais n'en recherchent pas activement.

En 2016/2017, près d'un participant au marché du travail sur trois a ressenti une contrainte dans l'année

Pour améliorer la connaissance du marché du travail, un rapport du Cnis recommande d'apprécier la situation des personnes sur une fenêtre plus large que la semaine de référence utilisée pour caractériser l'activité au sens du BIT [Gazier *et al.*, 2016]. En effet, dans le cas de plus en plus fréquent de parcours discontinus, une personne interrogée dans l'enquête Emploi peut être alternativement en emploi à temps complet, au chômage ou en inactivité. Appréhender la situation des personnes sur une fenêtre d'un an permet de mieux rendre compte des parcours discontinus. Passer d'une mesure en coupe à une mesure sur plusieurs périodes, en mobilisant la dimension panel de l'enquête Emploi, permet ainsi de mieux appréhender la part de personnes contraintes dans l'année.

Plusieurs indicateurs de contrainte dans l'année peuvent ainsi être construits en prenant en compte les personnes qui sont au moins une fois contraintes (au sens strict, par le seul chômage BIT, ou au sens large, comme précédemment) dans la période d'un an pendant laquelle elles sont interrogées dans l'enquête Emploi. Sont comptées, au titre d'une année civile donnée, l'ensemble des personnes interrogées pour la première fois à un moment quelconque de cette année, et dont le suivi s'achève l'année suivante : l'indicateur représente donc une situation centrée sur la fin de l'année. Il peut être comparé à une moyenne mobile¹ de l'indicateur en coupe : l'écart est d'autant plus grand que les transitions entre situation contrainte et non contrainte sont

fréquentes. Si la situation de chômage au sens du BIT est prise comme seule contrainte, alors l'indicateur de contrainte dans l'année s'avère deux fois plus élevé (19,0 % en 2016/2017) que la moyenne mobile du taux de chômage BIT : ainsi d'une part, une personne au moins une fois au chômage sur l'année de suivi, l'est en moyenne une semaine d'observation sur deux ; d'autre part, près d'un actif sur cinq s'est retrouvé au chômage dans l'année.

Avec la définition large de contrainte d'offre de travail, intégrant le halo et le sous-emploi, le ratio entre indicateur de contrainte et indicateur en coupe est de 1,6, ce qui signifie que nombre de transitions s'effectuent souvent entre une forme de contrainte et une autre forme de contrainte. Ainsi, en 2016/2017, près d'un participant au marché du travail sur trois (31,6 %) est contraint au moins une fois sur une fenêtre d'un an : parmi eux, 11,0 % ne sont jamais en emploi, 13,2 % alternent emploi et non-emploi contraint et 7,4 % sont toujours en emploi et au moins une fois en sous-emploi.

Ce taux de personnes contraintes dans l'année est plus élevé pour les femmes (37 %) que pour les hommes (27 %), principalement parce qu'elles sont bien plus fréquemment en sous-emploi. L'âge et le niveau de diplôme sont aussi très discriminants : parmi ceux ayant terminé leurs études, le taux atteint 46 % chez les moins de 30 ans et 47 % chez les peu ou pas diplômés (au mieux le brevet des collèges). La catégorie la plus contrainte sur le marché du travail est celle des jeunes femmes peu ou pas diplômées : 79 % sont contraintes au moins une fois dans l'année (57 % le sont en coupe). À l'opposé, 11 % des hommes d'âge médian diplômés du supérieur sont contraints au moins une fois dans l'année (7 % le sont en coupe).

L'indicateur de contrainte dans l'année au sens large a augmenté de 3,7 points de 2011/2012 à 2015/2016, y culminant à 31,9 % (figure 2). Il baisse un peu en 2016/2017 (- 0,3 point), alors que le taux de chômage BIT diminue plus nettement (- 0,5 point en moyenne mobile), tout comme l'indicateur en coupe intégrant le halo et le sous-emploi (- 0,6 point). Cette légère divergence traduit le fait que les épisodes d'inactivité pour les personnes actives augmentent encore, c'est-à-dire que les parcours sont de plus en plus discontinus. Ainsi, les parcours fragmentés alternant période de participation contrainte au

1. Moyenne mobile centrée sur la fin d'année pour être comparable à l'indicateur sur l'année, reflétant donc les poids implicites de la situation annuelle : 4/20 pour le 4^e trimestre de l'année N et le premier trimestre de l'année N+1, 3/20 pour le 3^e trimestre de l'année N et le 2^e de l'année N+1, etc., jusqu'à 1/20 pour le 1^{er} trimestre de l'année N et le 4^e de l'année N+1.

Encadré 1 (suite)

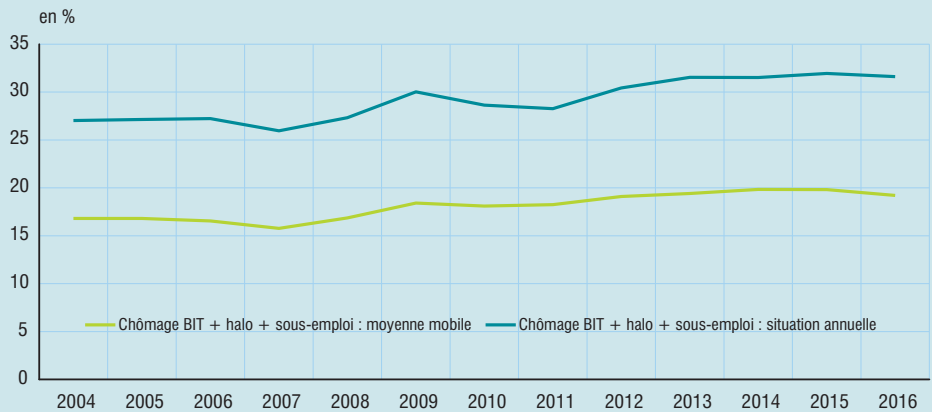
marché du travail et période d'inactivité ont nettement augmenté depuis 2012 : notamment, alors que de 2004 à 2011, la proportion des personnes de 15 à 64 ans connaissant dans l'année au moins un épisode de chômage BIT et un épisode d'inactivité fluctuait autour de 44 %, ce taux a crû continûment depuis lors, pour atteindre 51 % en

2016/2017. Cela reflète un découragement dans la recherche d'emploi de la part des personnes privées d'emploi et se traduit par une baisse du taux d'activité sur le champ des personnes ni étudiantes, ni retraitées (alors qu'il augmente, sous l'effet du recul de l'âge de départ à la retraite, sur le champ des 15-64 ans).

Pour en savoir plus

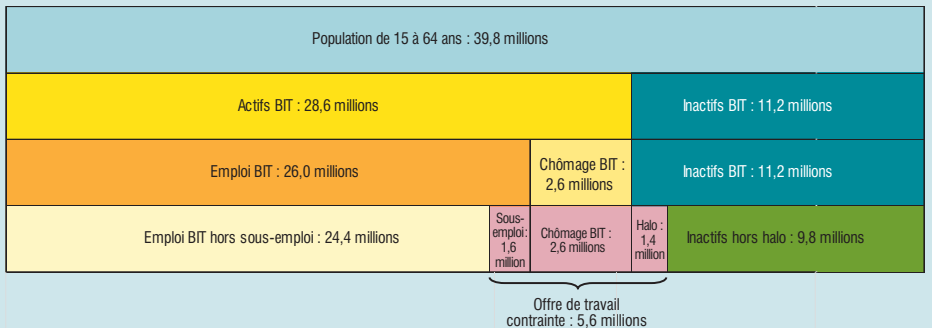
« Évaluation des capacités inutilisées sur le marché du travail », *Bulletin économique*, n° 2017/3, BCE, 2017. Gazier B., Picart C., Minni C., « La diversité des formes d'emploi », *Rapport au Cnis* n° 142, juillet 2016.

2. Indicateurs de contrainte en coupe et dans l'année



Champ : France métropolitaine, personnes de 15 à 64 ans actives au sens large (en emploi, ou au chômage au sens du BIT ou dans le halo).
Lecture : pour les personnes interrogées pour la première fois en 2016 (et pour la cinquième fois un an plus tard en 2017), 31,6 % de celles au moins une fois en activité au sens du BIT sont au moins une fois au chômage, dans le halo ou en sous-emploi. Une moyenne mobile centrée de l'indicateur de contrainte (chômage BIT + halo + sous-emploi) « en coupe » conduit à un chiffre plus faible de 19,2 %.
Source : Insee, enquête Emploi.

3. Personnes en offre de travail contrainte parmi la population de 15 à 64 ans, en coupe en 2017



Champ : France métropolitaine, personnes de 15 à 64 ans.
Source : Insee, enquête Emploi.

Comparaison sur la période récente entre l'évolution du chômage au sens du BIT et celle du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi

Anis Marrakchi*

Depuis 2009, le nombre de demandeurs d'emplois inscrits en catégorie A à Pôle emploi a augmenté bien plus fortement que le nombre de chômeurs au sens du BIT mesuré dans les enquêtes Emploi : l'écart est passé de 14 000 au premier trimestre 2009 à 965 000 fin 2017.

Le chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) et l'inscription sur les listes de Pôle emploi sont en effet deux concepts différents. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence, est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois. Le chômage au sens du BIT est mesuré chaque trimestre par l'enquête Emploi de l'Insee, qui interroge un échantillon représentatif de la population.

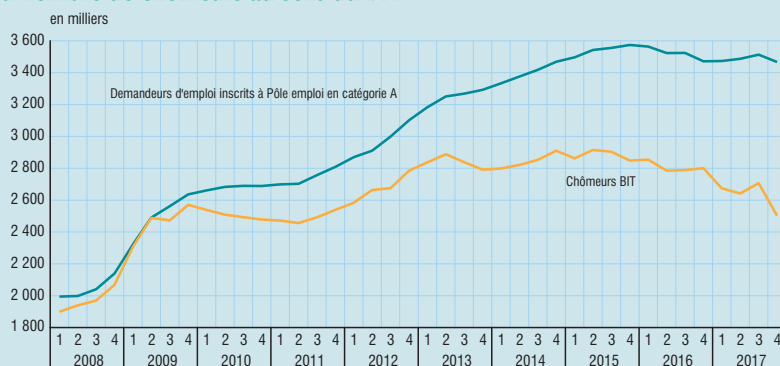
L'inscription sur les listes de Pôle emploi résulte quant à elle d'une démarche administrative. Le nombre mensuel de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) inscrits sur les listes de Pôle emploi est issu des fichiers de gestion des listes et produit par Pôle emploi et la Dares. La catégorie A dite « DEFM A » (demandeurs d'emploi en fin de mois en catégorie A) correspond aux demandeurs d'emploi tenus d'effectuer des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi au cours du mois. C'est la catégorie conceptuellement la plus proche du chômage au sens du BIT.

Toutefois, les deux concepts ne se recouvrent pas entièrement [Insee, 2016].

Ainsi, une personne DEFM A peut ne pas être chômeuse au sens du BIT ; c'est par exemple le cas si elle n'a pas effectué des actes de recherche d'emploi autres que le seul renouvellement de son inscription : le fait d'être inscrit à Pôle emploi ou d'avoir été contacté par Pôle emploi n'est en effet pas considéré en soi comme une démarche active de recherche d'emploi au regard des critères du BIT. Dans l'enquête Emploi sont considérées comme démarches actives les contacts avec des relations personnelles ou professionnelles (anciens collègues, syndicat), le recours aux réseaux sociaux, le passage d'un entretien d'embauche et/ou d'un concours de la fonction publique, le dépôt de candidature spontanée, etc. À l'inverse, un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle emploi en catégorie A. Par exemple, certaines personnes qui savent qu'elles n'ont aucun droit à indemnisation peuvent renoncer à toute démarche vis-à-vis de Pôle emploi, tout en remplissant les conditions pour être classées parmi les chômeurs au sens du BIT.

Au total, malgré leur proximité conceptuelle, le nombre de chômeurs BIT et celui des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi peuvent différer en niveau et en évolution (figure 1). Ainsi, début 2009, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A

1. Évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A et du nombre de chômeurs au sens du BIT



Champ : France métropolitaine.

Note : données trimestrielles CVS (pour le chômage au sens du BIT), CVS-CJO (pour les demandeurs d'emploi).

Sources : Dares-Pôle emploi, fichiers STMT (demandeurs d'emploi) ; Insee, enquête Emploi (chômeurs au sens du BIT).

* Anis Marrakchi, Insee.

Encadré 2 (suite)

(2 321 000 en France métropolitaine) et celui de chômeurs au sens du BIT (2 307 000) étaient relativement proches (écart de 14 000), sans qu'ils recouvrent nécessairement les mêmes personnes ; mais ces agrégats ont ensuite nettement divergé et l'écart est passé à 965 000 personnes fin 2017 : 3 467 000 DEFMA, contre 2 502 000 chômeurs BIT.

Différents changements réglementaires ou institutionnels peuvent être à l'origine des divergences récentes, sans que les effets ne soient tous quantifiables

Plusieurs causes ont pu avoir un impact à la hausse sur les DEFMA et un effet moindre sur le chômage au sens du BIT.

- À partir de 2009, la mise en place du revenu de solidarité active (RSA) ainsi que la réduction de la durée minimale d'affiliation pour ouvrir droit à une indemnisation chômage ont pu conduire certaines personnes à s'inscrire à Pôle emploi sans que cela n'affecte leur statut au regard du chômage BIT. L'impact de ces deux mesures sur l'écart entre l'évolution des DEFMA et le nombre de chômeurs BIT est cependant difficilement quantifiable.

- L'extinction progressive du dispositif de dispense de recherche d'emploi (DRE) a contribué à rehausser le nombre de personnes de 50 ans ou plus inscrites en catégorie A, sans qu'elles soient nécessairement en recherche d'emploi. L'écart cumulé entre le nombre de DEFMA et de chômeurs BIT dû à cette réforme a été estimé à 80 000 personnes entre décembre 2008 et décembre 2012 [Dares, 2013].

- Enfin, la réforme des retraites de 2010 et le report progressif jusqu'en 2017 des bornes d'âge de départ en retraite ont rehaussé le nombre de seniors inscrits en DEFMA, probablement plus fortement que le nombre de chômeurs au sens du BIT, notamment en cas de découragement dans la recherche d'emploi des personnes concernées.

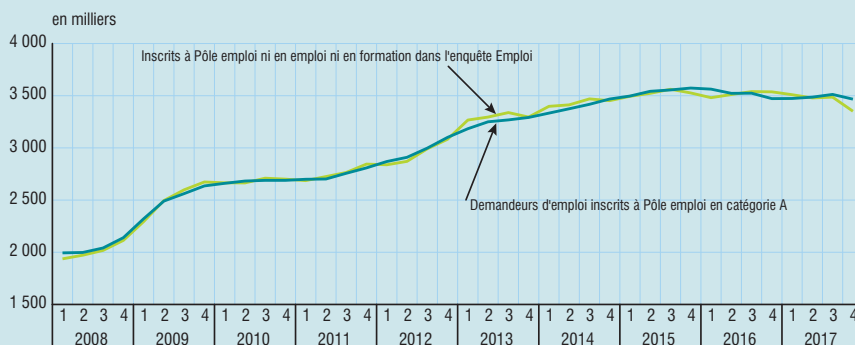
L'enquête Emploi rend bien compte d'une hausse des personnes se déclarant inscrites à Pôle emploi et inactives au sens du BIT car elles ne sont pas en recherche active d'emploi ou ne sont pas disponibles pour travailler

Même si ce n'est pas son objet principal, le questionnaire de l'enquête Emploi comprend une question concernant l'inscription à Pôle emploi. Il est ainsi possible de comparer l'évolution du nombre de DEFMA avec celle du nombre de personnes ni en emploi ni en formation se déclarant inscrites à Pôle emploi dans l'enquête Emploi : ces personnes forment ce qu'on appelle ici « la catégorie A selon l'enquête Emploi ».

En pratique, entre début 2008 et fin 2017, les évolutions de la catégorie A selon l'enquête Emploi et des DEFMA sont globalement très proches (figure 2). Cela signifie donc que l'enquête Emploi rend bien compte d'une tendance divergente du nombre de DEFMA, relativement à celle du nombre de chômeurs au sens du BIT.

Entre le second semestre 2013¹ et le second semestre 2017, le nombre de personnes à la fois au chômage et se déclarant inscrites à Pôle

2. Évolution de la catégorie A selon l'enquête Emploi et des DEFMA



Champ : France métropolitaine.

Note : données trimestrielles CVS pour les inscrits à Pôle emploi sans emploi et hors formation, et CVS-CJO pour les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A.

Sources : Dares-Pôle emploi ; Insee, enquête Emploi.

1. En raison du changement de questionnaire de l'enquête Emploi en 2013, il n'est possible de faire cette analyse détaillée que du second semestre 2013 au second semestre 2017.

Encadré 2 (suite)

emploi a baissé de 159 000 (figure 3). Sur cette période, 283 000 personnes de plus sont en catégorie A selon l'enquête Emploi sans être au chômage au sens du BIT, et sont considérées comme inactives : + 154 000 dans l'inactivité « pure » et + 129 000 dans le halo autour du chômage². Cette dernière hausse est portée à la fois par des personnes qui ne recherchent pas d'emploi parce qu'elles sont découragées, et par des personnes qui éprouvent des difficultés

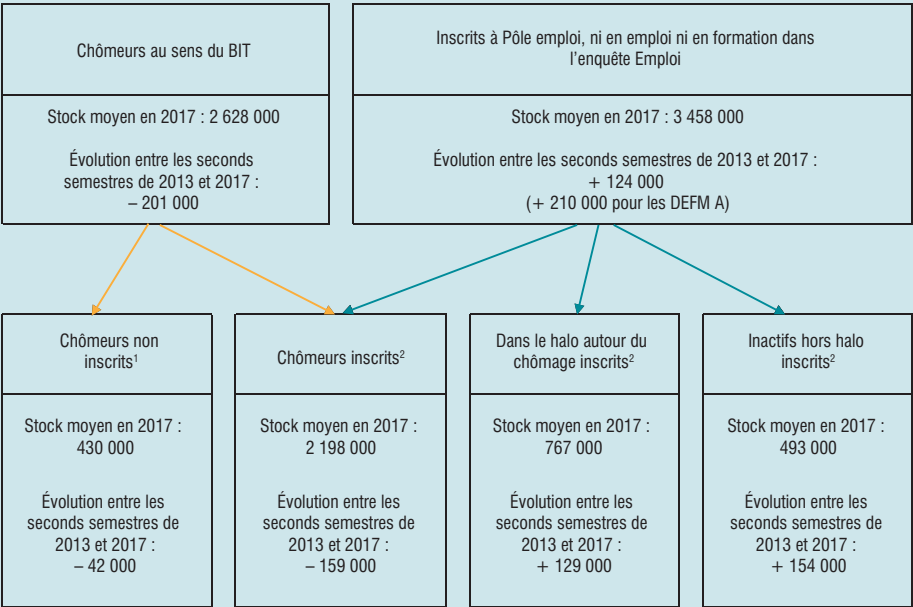
à concilier leur situation avec un emploi et se déclarent indisponibles à court terme.

L'augmentation du nombre de personnes inscrites en catégorie A selon l'enquête Emploi sans être au chômage au sens du BIT est essentiellement portée par les 25-49 ans (+ 174 000) puis par les personnes de 50 ans ou plus (+ 85 000). Les seniors contribuent donc plus largement que leur poids dans les inscrits à Pôle emploi, en lien avec les réformes successives des retraites.

Pour en savoir plus

« Comparaison sur la période récente entre l'évolution du chômage au sens du BIT et celle du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi », *Note de conjoncture*, Insee, juin 2016.
« Emploi, chômage, population active : bilan de l'année 2012 », *Dares Analyses* n° 037, juin 2013.

3. Répartition des personnes inscrites à Pôle emploi ni en emploi ni en formation dans l'enquête Emploi ou au chômage suivant leur statut au sens du BIT et leur statut déclaratif d'inscription à Pôle emploi



1. Non inscrit au sens «non inscrit à Pôle emploi, ni en emploi ni en formation dans l'enquête Emploi».

2. Inscrit au sens «inscrit à Pôle emploi, ni en emploi ni en formation dans l'enquête Emploi».

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Emploi.

2. Le halo recouvre l'ensemble des personnes inactives au sens du BIT qui recherchent un emploi mais qui ne sont pas disponibles à court terme, ainsi que les inactifs qui souhaitent travailler mais qui ne recherchent pas activement d'emploi, qu'ils soient disponibles ou non.

Moins de 200 000 indépendants déclarent accéder à leurs clients via une plateforme numérique

Damien Babet*

Les plateformes numériques comme *Uber*, *Malt* ou *Airbnb*, qui se sont développées depuis quelques années, permettent une mise en relation directe et facilitée entre des consommateurs et des particuliers offreurs de travail ou de biens à vendre ou à louer. Elles contribuent à la création de nouvelles formes d'emplois, indépendants ou non.

Les données statistiques sur ce type d'emploi sont rares. Mais en 2017, un module complémentaire à l'enquête Emploi a permis d'interroger des indépendants (personnes se déclarant à leur compte ou dirigeant salarié, au titre de leur emploi principal) sur les contraintes qu'ils subissent et les sources possibles de dépendance économique. Une question porte en particulier sur leur mode d'accès aux clients.

Ainsi, environ 200 000 indépendants, soit 0,8 % des actifs occupés et 6,9 % des indépendants, utilisent, exclusivement ou non, un intermédiaire pour entrer en contact avec leurs clients, hors coopératives (utilisées par les

agriculteurs). Tous n'utilisent pas nécessairement une plateforme numérique : on trouve aussi des personnes ayant recours à des intermédiaires plus traditionnels, comme des moniteurs de ski affiliés à une école. L'enquête ne permet pas de distinguer ces différents intermédiaires et d'isoler les seules plateformes numériques. Le chiffre de 200 000 indépendants est donc un majorant du nombre d'indépendants dont l'emploi principal est lié à une plateforme numérique.

Parmi ces indépendants qui utilisent un intermédiaire (hors coopérative) pour entrer en contact avec leurs clients, la moitié sont des utilisateurs exclusifs : ils ne déclarent pas d'autre mode d'accès aux clients. Ces 100 000 personnes ont un profil distinct des utilisateurs non exclusifs de plateformes ou d'autres intermédiaires, ou de l'ensemble des indépendants. 40 % d'entre eux sont micro-entrepreneurs, contre 23 % de l'ensemble des indépendants (figure 1). Ils

1. Caractéristiques des indépendants selon le recours ou non à un intermédiaire (hors coopérative)

en %

	Ensemble des indépendants	dont :	
		utilisateurs exclusifs d'un intermédiaire ¹	utilisateurs non exclusifs d'un intermédiaire
Activité de l'indépendant dans le cadre d'une société			
En société	42	38	52
Micro-entreprise	23	40	21
Ni société ni micro-entreprise	35	22	27
Heures habituellement travaillées par semaine			
Moins de 10 heures	4	9	3
Entre 10 et moins de 35 heures	16	23	7
Entre 35 et moins de 40 heures	11	5	15
Entre 40 et moins de 50 heures	26	31	26
50 heures ou plus	44	32	49
Travail le soir, la nuit ou les week-ends au cours du dernier mois			
Horaires atypiques (soirs, nuits ou week-ends)	75	59	78
Pas d'horaires atypiques	25	41	22
Sexe			
Femmes	34	34	31
Hommes	66	66	69
Âge			
De 15 à 29 ans	7	7	10
De 30 à 49 ans	51	57	47
50 ans ou plus	41	36	44
Lien à l'immigration			
Ni immigré ni descendant d'immigré	82	68	78
Immigré ou descendant d'immigré	18	32	22
Diplôme le plus élevé obtenu			
Diplôme supérieur à bac+2	29	42	39
Bac à bac+2	36	28	35
Inférieur au bac ou sans diplôme	35	30	26
Ensemble	100	100	100
Effectifs (en milliers)	3 103	105	108

1. Indépendants déclarant comme unique mode d'entrée en contact avec la clientèle dans leur emploi principal une plateforme ou un autre intermédiaire (hors coopérative).

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi se déclarant à son compte ou dirigeant salarié.

Lecture : les indépendants exerçant leur activité dans le cadre d'une société représentent 38 % des utilisateurs exclusifs. Ils sont 42 % des indépendants en général. Source : Insee, enquête Emploi, module complémentaire de l'enquête Emploi 2017 sur les formes de travail indépendant.

* Damien Babet, Insee.

Encadré 3 (suite)

travaillent habituellement moins d'heures par semaine, en particulier moins de 10 heures (9 % contre 4 % de l'ensemble des indépendants). Ils sont moins nombreux à travailler les soirs, nuits ou week-ends. Les titulaires de diplômes supérieurs à bac+2 y sont plus nombreux (42 % contre 29 %), ainsi que les immigrés ou les descendants d'immigrés (32 % contre 18 %). En revanche, ils se distinguent peu en termes d'âge ou de sexe. Au regard de la pluriactivité, de la situation antérieure à leur emploi actuel ou du fait d'avoir des salariés, les différences avec l'ensemble des indépendants sont faibles.

Les professions les plus représentées parmi ces indépendants utilisateurs exclusifs d'un intermédiaire (hors coopérative) sont différentes des

professions les plus fréquentes chez les indépendants en général. On y compte celles de chauffeurs de taxis, de transporteurs indépendants, d'agents immobiliers ou d'ingénieurs conseil, professions connues pour utiliser des plateformes numériques. Ces quatre professions représentent 20 % des indépendants utilisateurs exclusifs, contre 6 % de l'ensemble des indépendants. Figurent également des professions qui, en général, ne sont pas exercées exclusivement par des indépendants : les formateurs, interprètes et psychologues représentent 18 % des utilisateurs exclusifs, contre 3 % pour l'ensemble des indépendants. Les artisans du bâtiment (électriciens, couvreurs, menuisiers) constituent un troisième ensemble de professions surreprésentées.

2. Professions exercées par les indépendants selon le recours ou non à un intermédiaire (hors coopérative)

en %

	Ensemble des indépendants	dont :		Part des indépendants dans la profession (moyenne 2013-2017)
		utilisateurs exclusifs d'un intermédiaire	utilisateurs non exclusifs d'un intermédiaire	
Chauffeurs de taxis et ambulanciers (0-9 salariés), transporteurs indépendants (0-9 salariés), agents immobiliers (0-9 salariés), ingénieurs conseil	6	20	14	98
Formateurs, interprètes-traducteurs, psychologues	3	18	4	33
Électriciens, couvreurs, menuisiers	3	9	7	96
Autres professions	88	52	75	///
Ensemble	100	100	100	///

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi se déclarant à leur compte ou dirigeants salariés.

Lecture : les chauffeurs de taxis et ambulanciers (0-9 salariés), transporteurs indépendants (0-9 salariés), agents immobiliers (0-9 salariés) et ingénieurs conseil représentent 20 % des indépendants utilisateurs exclusifs d'un intermédiaire (hors coopérative). Ils représentent 6 % de l'ensemble des indépendants. En moyenne sur 2013-2017, 98 % des personnes exerçant ces professions à titre principal se déclaraient à leur compte ou dirigeant salarié.

Note : ces agrégats sont définis en regroupant, de façon raisonnée, des professions représentant au moins 3 % des utilisateurs exclusifs d'un intermédiaire (hors coopérative).

Source : Insee, module complémentaire de l'enquête Emploi 2017 sur les formes de travail indépendant, enquêtes Emploi 2013 à 2017 pour la part des indépendants et des salariés par profession.